

## Polémiques Electorales

Avec son tract, la CGT ouvre le bal le bal des hostilités électorales. Sud Aérien souhaite simplement rappeler les faits et remettre les pendules à l'heure !

Avant de parler des élections professionnelles de 2010 qui se dérouleront le 30/09/2010 au sein de Trac-Piste, il est important de répondre avec précision aux interrogations de la CGT sur leurs derniers tracts concernant Sud Aérien !

**Tract diffusé fin juillet 2010** la CGT défend sa signature de l'accord des OAN, consciente que cet accord ne reflète en rien une augmentation du pouvoir d'achat, elle pose la question suivante.

*« Pourtant un accord en tout point identique a bien été signé par Sud Aérien chez TRAFFIC AIR SERVICE. Ce qui est bon pour les salariés de TAS serait mauvais pour ceux de TRAC-PISTE ? »*

**SAUF QUE** : comparons ce qui est comparable ! A Trac-Piste et TAS nous n'avons pas le même salaire et nos conditions de travail sont à des kms des leurs. **La section Sud Aérien de TAS a discuté avec l'ensemble des organisations syndicales**, y compris la CGT et **elles sont tombées d'accord** avant de signer l'accord.

Or à Trac-Piste, la CGT a signé l'accord **sans même essayer de discuter avec Sud Aérien qui dans le même temps, bataillait pour faire aboutir les revendications des salariés !**

La CGT se défend en disant qu'elle a signé l'accord à la demande générale des salariés. Pourtant, **la consultation faite par Sud Aérien auprès des salariés** nous donne une analyse bien différente. Sur l'ensemble des salariés consultés, 80% sont pour une augmentation du salaire de base, 25% sont d'accord avec la CGT et FO pour la prise en charge de 50% de cotisation retraite pris en charge par l'employeur. Mais il sera toujours temps pour SUD Aérien de faire revenir sur les OAN après les élections.

Seuls les nouveaux potentiels ont obtenu, par promotion, une augmentation de 80 € sur le salaire de base pour l'année 2010. Tant mieux pour eux même si, nous continuons à dénoncer l'absence de transparence sur les conditions de sélection qui, à notre sens, se sont faites pour certains "à la tête du client. "

### **Expertise des comptes :**

SUD Aérien a mis à l'ordre du jour lors du dernier CE la nomination d'un expert pour l'analyse des comptes de l'entreprise pour 2009 et prévisionnel 2010. Pour justifier son abstention, la CGT écrit :

*« SUD ne nous ayant pas contacté, nous avons dû décider au dernier moment de nous abstenir au nom des salariés que nous représentons. »*

FAUX, nous avons à de nombreuses reprises essayé de joindre la CGT pour discuter de l'expertise mais nous sommes restés sans nouvelles. Même l' élu CGT au comité d'entreprise avait l'intention de **voter pour**, avant qu'au dernier moment la CGT lui intime l'ordre de ne pas voter pour l'expertise.

Est-ce à dire que les salariés que la CGT représente se fichent de savoir comment la richesse est produite par les salariés Trac-Piste ? Comment elle est gérée ? Comment cette richesse, au lieu d'être redistribuée aux

salariés, est captée par les patrons ? Que ces salariés sont indifférents aux risques qui pèsent sur le devenir de l'entreprise ou de leur emploi ?

**Nous ne pensons pas que ce soit ce que les salariés souhaitent, en tout cas ce n'est pas ce que défend SUD Aérien !**

Pour autant, la CGT nous informe : « *qu'elle resterait disponible pour une rencontre à ce sujet, notamment pour choisir ensemble le cabinet d'expertise* ».

Concernant ce cabinet d'expertise, il s'agit de la société AUDIT BILAN ET STRATEGIE, qui a déjà audité les comptes précédents et à fourni le rapport expertise 2007 : elle ne souffre aucun doute sur le sérieux et son niveau de compétences !

**Tract diffusé fin Aout 2010** la CGT fait le bilan de ce que Trac-Piste a perdu depuis l'entrée au T2G fin 2008, « *à la suite de la séparation entre le trafic et la piste. Cette situation avait affaibli le rapport de force dû à un grand nombre d'élus transférés à TAS* » et à quelques démissions.

Avant la séparation piste-traffic, nous étions 23 délégués tous syndicats confondus. Il n'est plus resté que 9 délégués pour effectuer le travail, pour la totalité des syndicats et pour les deux dernières années restantes entre la séparation et les élections.

Juste après cette séparation piste-traffic, SUD Aérien à proposé à la CGT de procéder à la démission du peu de délégués qui restait afin de refaire les élections.

C'était la seule solution qui permettait de retrouver le nombre de délégués nécessaire à la défense des intérêts du salarié et de nos acquis. Nous avons également proposé à la CGT de faire une liste commune avec nos délégués respectifs, pour éviter tout scénario catastrophe et permettant d'attendre les élections 2010.

A notre grand étonnement, la CGT avait rejeté notre proposition. Nous sommes intervenu **au plus haut niveau** de notre syndicat, pour essayer de rapprocher nos vues dans **l'intérêt des salariés**, en intervenant y compris au niveau de l'Union Locale de la CGT.

Malheureusement, là aussi même **refus** de faire démissionner leur élu !

Cette carence de délégués à Trac-Piste est une véritable aubaine pour la direction qui se retrouve avec un boulevard pour faire passer ses projets.

Depuis elle n'hésite plus à s'en mettre plein les poches en procédant à des licenciements, en supprimant les CDD ainsi que les contrats d'intérim, en supprimant l'horaire 5/3, en mettant un arrêt total aux formations ( push, casque , etc..) , en nous rajoutant des tâches : bob-track, tractage, étiquetage, tout cela bien évidemment gratis, sans rémunération supplémentaire. Par ailleurs elle procède à la division des salariés et favorise la promotion interne "à la tête du client". Résultat : une négociation des OAN à 2 balles, etc.

Sans doute que cette période n'aurait pas pour autant été rose, toutefois, un travail en commun avec la CGT aurait permis une meilleure représentation des salariés et elle aurait sans aucun doute, dans le respect de nos différences, renforcé le syndicalisme au sein de Trac-Piste.

Début 2009, Imad Dachroune, déjà secrétaire du CE et ayant repris la casquette de délégué syndical Sud Aérien, propose à la CGT la place de Trésorier du Comité d'Entreprise de Trac-Piste, suite au transfert de l'ancien trésorier à TAS.

Refus de la CGT de prendre la responsabilité d'être trésorier du Comité d'Entreprise !

Pour ne pas laisser la trésorerie dans les mains de la direction, Imad Dachroune est contraint de prendre la responsabilité de la trésorerie.

Alors, avec toutes ces propositions que nous avons faites à la CGT et qu'elle a refusées, c'est un peu fort de café que la CGT nous traite « d'électionnistes » !!! Si nous étions électionnistes et accrochés à nos mandats,

---

**SUD Aérien – BP 30, 12 Place Henri Barbusse- 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX**

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : [sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr)

Site web : [sud-aerien.org](http://sud-aerien.org)

nous n'aurions pas proposé que tous les délégués démissionnent pour permettre de réélire tous les délégués auxquels les salariés ont droit, nous n'aurions pas proposé non plus à un autre syndicat que le nôtre de prendre le poste de Trésorier....

**Vos délégués SUD Aérien**